

rendre presque aucun service. Il n'était pas question de s'appuyer non plus sur la classe industrielle, car elle n'a jamais existé au Canada du temps des Français. Quant aux commerçants comme leurs opérations avaient toujours été liées intimement avec l'administration française, ils disparaissent comme elle. Restaient trois choses méritant considération : 1° le clergé catholique ; 2° les habitants ou cultivateurs nés sur le sol ; 3° la milice, composée de ces mêmes cultivateurs—tout cela très actif et pénétré d'un excellent esprit.

L'institution des " capitaines de paroisses " ne fut pas dédaignée par les conquérants—loin de là ! ils lui reconnurent une importance que la suite des années rendit plus grande encore.

Aux yeux de la plupart des lecteurs, la milice canadienne-française ne s'impose à la curiosité que depuis 1760, parce que l'on se demande comment, sous un sceptre nouveau, les colons fondateurs du pays pouvaient réconcilier leurs idées avec la situation qui leur était faite. Les " habitants " se regardaient comme chez eux et la transformation résultant d'une guerre malheureuse, ne changeait rien à leur manière de voir. Allégeance pour allégeance, cela ne les empêcha pas d'être Canadiens avant tout, et, lorsqu'il a été question de défendre le pays, on aurait jamais pu croire que le drapeau sous lequel ils combattaient jadis avait été remplacé par un autre. De fait, les " Français de France " étaient partis ; il ne restait sur les bords du grand fleuve que des " Canadiens " ; les Anglais avaient leurs défauts, mais ce n'était pas pire que l'ancien régime. De deux maux, choisissant le moindre, nos pères s'accommodèrent assez bien du changement. Et cela n'a pas cessé, cela continue, cela peut durer longtemps encore.

BENJAMIN SULTE